

AMBITION BLEUE

BILAN DISPOSITIF GAGNER EN FRANCE



Soutenu par



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
01 BILAN : FONCTIONNEMENT/ COLLABORATION	4
02 BILAN : ACTIONS	6
A. OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE	6
ORGANISATION ENTRETIENS FEDERATIONS	6
ENTRAINEMENT SUR SITES DE COMPETITION	7
EQUIPEMENTS REPLICAS	7
SITES DE PREPARATION ET STAGES EQUIPES DE FRANCE	8
MAISON DE LA PERFORMANCE	9
ACCOMPAGNEMENT DES SITES EXTERIEURS	11
SITES A PROXIMITE DES LIEUX DE COMPETITION	12
AMELIORATION DES CONDITIONS AU VILLAGE	12
COLLABORATION MEDICALE CNOSE / AGENCE DU SPORT	13
CAMP DE BASE	14
B. INSPIRATION ET GESTION DES ENJEUX	16
DISPOSITIF « INSPIRER »	16
ACCOMPAGNEMENT JUGES ET ARBITRES	19
DISPOSITIFS MEDIA-TRAINING	19
BILLETTERIE ADDITIONNELLE ATHLETES ET STAFFS	20
CLUB FRANCE	20
CARRES DES SUPPORTERS	21
C. GESTION FONCTIONNELLE DE LA DELEGATION	22
PROCESSUS D'ANNONCES DES SELECTIONS	22
GESTION DES ACCREDITATIONS	22
HONORABILITE	24
SÉCURITÉ	25
ORGANISATION HEBERGEMENT ATHLETES APRES FIN DE COMPETITION	28
PARENTALITE DES ATHLETES	29
CONCLUSION	30

INTRODUCTION

Lancé en fin d'année 2020, le dispositif Gagner en France incarnait une ambition forte : maximiser l'avantage des Jeux à domicile pour l'édition de Paris 2024. Son objectif principal ? Offrir aux athlètes et aux staffs les meilleures conditions pour exploiter chaque gain marginal et optimiser la performance le jour J.

Construit autour de trois piliers essentiels, Gagner en France repose sur :

- **Assurer un cadre de préparation idéal** par l'optimisation des conditions logistiques et matérielles;
- **Renforcer la cohésion et l'identité collective** par la construction et la valorisation d'une Équipe de France unifiée ;
- **Permettre aux acteurs de se concentrer sur l'essentiel** par une gestion simplifiée et tournée vers la performance.

Ce dispositif phare de la **stratégie Ambition Bleue** portée par l'Agence nationale du Sport s'inscrit dans une dynamique plus large de **transformation du modèle du sport français** afin de positionner durablement la France parmi les meilleures nations olympiques et paralympiques mondiales.

UN PROJET COLLECTIF ET INÉDIT

Sous la présidence de la Ministre des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, et piloté par l'Agence nationale du Sport, ce projet a réuni pour la première fois neuf acteurs majeurs du sport français (Agence, Ministère des Sports, CNOSE, CPSF, INSEP, DIJOP, DIGES, ASDTN et CPDE). Ensemble, ils ont partagé une ambition commune : faire de Paris 2024 une réussite sportive et une fierté nationale, contribuant au rayonnement et à l'unité du pays.

En capitalisant sur l'expertise de chaque entité et en s'appuyant sur Paris 2024 lorsque cela était possible, le dispositif a œuvré sur des **axes stratégiques clés : préparer les athlètes, les familiariser avec l'environnement des Jeux, optimiser chaque détail influant sur la performance**. Chaque facteur, même le plus infime, a été analysé et partagé avec les instances du COMOP et du COPIL, garantissant aux athlètes les meilleures chances de succès.

UN LEVIER CENTRAL POUR LA PRÉPARATION DES JOP

Grâce à une approche proactive et un soutien affirmé de l'État, Gagner en France est rapidement devenu un dispositif incontournable, gagnant la confiance des fédérations, des staffs et des athlètes, mais aussi de l'ensemble des parties prenantes.

Ce document vise à dresser un bilan approfondi des actions menées, en mettant en lumière les thématiques majeures du programme, leur évaluation qualitative et les enseignements à en tirer. À travers des chiffres clés, une analyse des forces et des axes d'amélioration, ce rapport ambitionne de capitaliser sur les acquis de Paris 2024 pour nourrir les futures préparations olympiques et paralympiques. Nous souhaitons remercier chaleureusement tous les membres du COMOP et du COPIL, dont l'engagement a permis la réussite de ce programme inédit.

01 BILAN : FONCTIONNEMENT/ COLLABORATION

Le dispositif GAGNER EN FRANCE a incarné une approche collaborative saluée par l'ensemble des parties prenantes, s'inscrivant dans une dynamique de « travailler ensemble » autour d'objectifs communs en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Son mode de fonctionnement, structuré autour d'un **comité de pilotage (COPIL)**, d'un **comité opérationnel (COMOP)** et de **groupes de travail thématiques issus de 9 entités**, a contribué à ancrer une gouvernance souple et réactive.

- **COPIL** : 10 réunions.
- **COMOP** : 17 réunions.
- **10 groupes thématiques** : réunis régulièrement.

COMITÉ DE PILOTAGE

- Dirigeants ou présidents des 9 entités.
- Mise en place des stratégies et prise de décisions autour des thématiques de travail.

EQUIPES OPÉRATIONNELLES

- Experts, issus des 9 entités, répartis en 10 groupes thématiques (*Préparation EFR avant les Jeux, Suivi EFR pendant les Jeux, Inspirer les athlètes, Gestion fonctionnelle de la délégation, Aspects juridiques et réglementaires, Connaissance sites olympiques et paralympiques, Accompagnement arbitres et juges, Accompagnement médias/RS athlètes, Héritage et capitalisation Gagner en France, Cellule de crise / Gestion des imprévus*).
- Mise en application des décisions.

ACTEURS DU SPORT (FÉDÉRATIONS / DTN / MANAGERS PERFORMANCE / ENTRAINEURS / ATHLÈTES)

Dialogues permanents pour nourrir les réflexions, adapter les actions et répondre précisément aux besoins.

POINTS D'AMÉLIORATION

- Le comité opérationnel a quelque fois peiné dans la mise en œuvre concrète d'actions.
- Certaines actions mutualisables ont pu être abordées de manière trop isolée.

PERSPECTIVES

- **Pérenniser ce mode de fonctionnement collaboratif** tout en renforçant l'efficacité opérationnelle du COMOP.
- **Trouver un juste équilibre entre l'autonomie des entités et une coordination renforcée** pour maximiser la performance collective.
- **Encourager une meilleure mutualisation des besoins entre institutions** pour identifier des actions partagées et optimiser les ressources.
- **S'inscrire dans un cadre plus orienté vers l'action et la mise en synergie des compétences.**
- **Mieux identifier le rôle du COMOP et en délimiter ses responsabilités.**

02 BILAN : ACTIONS

A. OPTIMISATION DE LA PERFORMANCE

⇒ ORGANISATION ENTRETIENS FEDERATIONS

Porteur projet : AGENCE NATIONALE DU SPORT

Mise en place d'entretiens, entre l'Agence et chaque fédération olympique/paralympique engagée sur Paris 2024, autour du déploiement du dispositif GEF et de la Maison de la Performance.

BÉNÉFICES

- Identification des besoins spécifiques des fédérations à l'approche des Jeux.
- Partage d'informations pour optimiser leurs préparations.

PERSPECTIVES

- **Reconduction de l'action** en vue des prochaines olympiades avec la tenue d'entretiens bien en amont des Jeux pour une mise en œuvre effective.
- **Mutualisation des entretiens par l'ensemble des acteurs du dispositif GEF** afin de favoriser une compréhension commune et limiter les sollicitations répétées.

⇒ ENTRAÎNEMENT SUR SITES DE COMPÉTITION

Porteur projet : AS DTN

Entraînements réguliers de plusieurs Equipes de France sur certains sites officiels de compétition durant la préparation des Jeux :

- **Voile** : Marina de Marseille.
- **Aviron / Para-aviron / Canoé-Kayak / Para-canoé** : Base nautique Vaires-sur-Marne.
- **Cyclisme sur piste / BMX Race** : Vélodrome national SQY.
- **Tir / Para-tir** : Centre national de tir de Châteauroux.
- **Surf** : Teahupo'o.

POINTS D'AMÉLIORATION

- Négociations quelques fois coûteuses en temps et en énergie pour être autorisé à s'entraîner sur les sites officiels.
- Sites en accès libre : certaines nations ont aussi pu bénéficier d'une préparation optimisée (Surf, Voile...).

PERSPECTIVES

- En prévision des Alpes2030, anticiper les discussions relatives aux accès des sites avec le COJOP.

⇒ EQUIPEMENTS REPLICAS

Porteur projet : AGENCE NATIONALE DU SPORT

Installation, sur les sites d'entraînement et de préparation des athlètes, des mêmes équipements que ceux utilisés lors des Jeux.

CHIFFRES CLÉS

- **9M€ : Equipements et matériels JOP** (depuis 2022).
- **3,4M€ : Matériel réplika** (dont 1,5M€ à l'INSEP sur 34 projets).
- **20 fédérations** olympiques et paralympiques bénéficiaires.

BÉNÉFICES

- **Conditions de pratique au plus proche de celles de la compétition.**
- **Héritage à long terme de matériels haute performance**, neufs, désormais propriété des fédérations et réutilisables pour leurs futures activités (Mur escalade, Piste BMX, Terrains basket 3x3, ...).

POINTS D'AMÉLIORATION

- Utilisation non optimale des équipements par certaines Equipes de France du fait d'une communication trop tardive des modèles et du déploiement souhaités pour les athlètes.

PERSPECTIVES

- Reconduction de l'action en l'adaptant à des Jeux à l'extérieur.
- Renforcement du rôle des fédérations, notamment celles qui entretiennent des relations privilégiées avec les instances internationales impliquées dans les choix des équipements JOP.
- Mise en place d'un canal de collaboration direct avec les fournisseurs.
- Déploiement plus ciblé en priorisant les disciplines présentant un fort potentiel de médailles.

→ SITES DE PREPARATION ET STAGES EQUIPES DE FRANCE

Porteur projet : CPDE – Conseil Permanent Des Etablissements

Dans le cadre de la préparation des Jeux, les établissements ont renforcé leurs organisations afin d'accueillir les Equipes de France et athlètes dans les meilleures conditions.

Les trois services les plus sollicités par les effectifs tricolores ont été la **préparation physique, le médical/la récupération et l'accompagnement scientifique**.

ACTIONS	NOMBRE
Accueil Equipes de France / Athlètes isolés (stages préparation et terminaux / pôles)	90% établissements
Mise en place organisation spécifique	80% établissements
Accueil au moins 1 athlète médaillé (stage, pôle, Maison Régionale de la Performance)	95% établissements
Journées stagiaires par établissement	2200
Accueil Equipes Nationales Etrangères (ENE)	80% établissements
Obtention financements complémentaires via GEF (100% des établissements concernés par l'accueil d'ENE déclarent que ces accueils n'ont pas posé de difficultés à l'accueil des EFR)	25% établissements
Amélioration conditions d'accueil et services aux Equipes de France/ Athlètes (via les MRP)	595 000€

BÉNÉFICES

- **Amélioration des conditions d'accueil et modernisation des équipements.**
- **Inscription dans des stratégies durables** d'accueil et d'accompagnement des Equipes de France et athlètes.
- **Renforcement des organisations** par la mise en place de « Plans de Maintien de l'Activité » avec une forte mobilisation des agents Etat et Région.
- **Renforcement des dispositifs de sécurité** (vidéo-surveillance, vigiles, rondes gendarmerie / police...) et **formation des personnels** (exercices type Tuerie De Masse, écriture de Plan Particulier de Mise en Sûreté...).

PERSPECTIVES

- Reconduire le dispositif avec une implication des établissements et des fédérations plus en amont des JOP.

➡ MAISON DE LA PERFORMANCE

Porteur projet : AGENCE NATIONALE DU SPORT

Désireuse d'offrir des conditions d'entraînement et de préparation optimales à la délégation française, l'Agence nationale du Sport imagina la création d'un haut lieu de performance sécurisé durant les Jeux : une **Maison France exclusivement dédiée aux athlètes et entraîneurs français**.

Jamais dans l'histoire de notre pays, un tel projet d'envergure fut lancé à l'attention des athlètes et de leur encadrement. Un haut lieu d'entraînement et de préparation dédié de 9000m² dans lequel ces mêmes acteurs ont su trouver un environnement répondant aux enjeux de la performance avec la mise à disposition d'espaces d'entraînement complémentaires, de récupération et de soin, de décompression, de réunion et d'écoute aux côtés de professionnels dédiés.

CHIFFRES CLÉS

- **Fréquentation**
 - + 1200 personnes différentes
 - 500 athlètes (plus que le nombre d'athlètes français résidants au village)
 - 71% des médaillés français
 - 420 passages/jour (moyenne)
 - 26 fédérations
 - Déploiement du site durant plus de 3 semaines

- **Budget**
 - 4,5 M€ : Marché public (agence Hopscotch)
 - 213 111 € : Convention mise à disposition du lycée par la Région IDF
- **Eco responsabilité**
 - 1 768 kg CO₂eq d'émissions évitées

LE VESTIAIRE DES BLEU(E)S

- **Un lieu exclusivement réservé** aux athlètes et à leur encadrement.
- **2 sites haute performance** : Lycée Marcel Cachin / Gymnase Alice Milliat.
- **Un établissement hautement sécurisé** avec criblage, inclus au Décret Grands Évènements.
- **Un site aménagé en fonction des besoins** spécifiques des équipes de France, en collaboration avec les fédérations et head coaches.
- **Un centre multi-espaces** au service de la performance des Equipes de France : Médical / Paramédical, Soins, récupération, musculation, préparation physique, cardio, Accompagnement mental, gestion de crise, Espaces d'entraînement, Espaces de cohésion, Espaces de travail.
- **Un lieu à proximité immédiate du Village** (4mn à pied des bâtiments des français).
- **Un lieu de retrouvailles** entre athlètes et encadrement/partenaires d'entraînement (**accrédités et non accrédités**).

L'Agence a bénéficié du soutien de l'INSEP à travers la mise à disposition d'espaces de stockage, du terrain de basket 3x3 et d'une expertise technique pour l'aménagement des équipements sportifs.

PERFORMANCES ET RESPONSABILITÉ

Bonnes pratiques

Rafratchissement vs climatisation, bouteilles en verre consignées, utilisation du mobilier et des équipements existants dans les lieux, poubelles de tri, fournisseurs locaux, revalorisation de bâches et toiles en sacs de sport...

Héritage immatériel

Travail des équipes pédagogiques du lycée sur les valeurs du sport au cours de l'année scolaire (projet Tennis de Table avec Pritikha PAVADE), vidéos et exposition photos au lycée autour de la transformation du lieu.

Héritage matériel

- Répartition du matériel sportif, médical et de récupération entre les fédérations, les CREPS et OPE, l'INSEP, et le CNOSF pour les athlètes (**270 000 €** : matériel préparation physique aux CREPS et OPE / **150 000 €** : matériel médical et récupération au CNOSF et à l'INSEP / **120 000 €** : matériel entraînement à 7 fédérations)
- Dons de matériels et de mobiliers au lycée et à des associations locales issues de l'économie sociale et solidaire de Seine Saint-Denis.

BÉNÉFICES

- Dispositif présenté comme « le vrai plus » des Jeux par les athlètes/staffs tricolores.
- Reconnaissance de la qualité des équipements, des services et de l'environnement.
- Sujet « coup de cœur » des médias.
- Héritage matériel et immatériel fort.

PERSPECTIVES

- Reconduction de la Maison de la Performance sur les prochains Jeux Eté/Hiver.
- Adaptation aux contraintes spécifiques que présente chaque organisation des Jeux et aux nouveaux besoins des fédérations, athlètes et staffs.
- Intensification des synergies entre les institutions avec articulation plus développée entre les sites stratégiques (MDLP, Club France, Village).
- Appréciation des besoins et spécificités pour transposer le dispositif sur les Jeux Paralympiques.

→ ACCOMPAGNEMENT DES SITES EXTERIEURS

Porteur projet : AGENCE NATIONALE DU SPORT

Les 7 fédérations disposant de sites de compétition éloignés du cœur de Paris (Voile, Surf, Cyclisme, Aviron, Canoë, Tir, Basketball – 5x5 H) ont bénéficié d'un accompagnement spécifique pour l'implantation de Maisons de la Performance décentralisées. Suivant leurs besoins et demandes, l'Agence les a accompagnées sur la recherche, le financement, la négociation, et l'acquisition de matériel.

BÉNÉFICES

- Cadre de préparation de qualité pour les athlètes et équipes techniques.

POINTS D'AMÉLIORATION

- Manques ressentis par certains acteurs suite à l'absence de certaines prestations essentielles.
- Décisions des fédérations parfois trop tardives.
- Contraintes sécuritaires limitantes.

PERSPECTIVES

- Renforcement de l'accompagnement dans la conception et la recherche de sites.
- Co-construction avec les fédérations d'un concept MDLP simplifié et répliquable sur la base d'un cahier des charges minimal tout en restant adaptable aux besoins et contraintes de chaque organisation.

⇒ SITES A PROXIMITE DES LIEUX DE COMPETITION

Porteur projet : AGENCE NATIONALE DU SPORT

Six fédérations (Tir à l'arc, Tennis de Table, Escrime, Basketball – 3x3, Danse – Breaking, Handisport – Boccia) ont été accompagnées dans la recherche de sites à proximité de leurs lieux de compétition, afin de permettre aux athlètes de bénéficier de soins, d'analyses, de récupération ou de restauration entre les sessions. Cet accompagnement, fondé sur un cahier des charges élaboré par les fédérations concernées, incluait la recherche de lieux adaptés et leur sécurisation.

PERSPECTIVES

- Amplification de ce dispositif en vue des prochains Jeux (dispersion des sites, amplification des temps de trajet).
- Anticipation d'un accompagnement stratégique avec consultation des fédérations pour faciliter la recherche et la réservation des lieux.

⇒ AMELIORATION DES CONDITIONS AU VILLAGE

Porteur projet : CNOSE / CPSF

La collaboration entre le CNOSE et le CPSF pour l'aménagement des bâtiments de la délégation française au Village a **amélioré les conditions de vie des athlètes et renforcé le sentiment d'appartenance à une Equipe de France unifiée.**

Cette identité commune a permis de transmettre l'énergie de la performance olympique aux athlètes paralympiques. En tant que pays hôte, **la France a pu sélectionner un bâtiment optimal, offrant une expérience de vie au Village saluée unanimement** (Taux de satisfaction athlètes : 4 sur 5).

RENFORCEMENT ET DÉPLOIEMENT D' ACTIONS CIBLÉES

- Aménagement des bâtiments France du village olympique parisien, en complément de la Maison de la Performance (étage médical, salle de sport, lieux de convivialité, hall de célébration, etc.).
- Mise aux couleurs de l'Equipe de France (y compris via le déploiement de 14 kits mobiles à l'usage des fédérations hors village et dans les villages annexes).

POINTS D'AMÉLIORATION

- Qualité de la restauration et de la literie.
- Animation de l'Equipe de France.
- Mise en place petite restauration/petit déjeuner au sein du bâtiment France.

PERSPECTIVES

- Adaptation des dispositifs pour les prochains Jeux avec mutualisation des espaces entre le Village et des sites comme la Maison de la Performance, dont la proximité avec le Village a été un atout.
- Paralympique : Réflexion sur un hébergement hors village, à proximité du site de compétition, dès LA 2028.
- Mise en place village annexe intégrant la dimension hébergement (optimisation des conditions et zone tampon pour les arrivées et les départs).
- Etude du maintien des membres de la délégation au village après la fin de leur compétition.

➡ COLLABORATION MEDICALE CNOSF / AGENCE DU SPORT

Porteurs projet : AGENCE NATIONALE DU SPORT / CNOSF

La collaboration médicale de la délégation française, entre l'Agence et le CNOSF, durant les Jeux s'est reposée sur 4 points :

- **Prise en charge financière partagée de l'acquisition du matériel de soin et de récupération** au bénéfice de l'Equipe de France au village et à la Maison de la Performance. Une partie du matériel a également bénéficié au CPSF durant les Jeux Paralympiques.
- **Mutualisation des solutions informatiques** (outil partagé de réservation des espaces et services de soin/récupération, et de suivi médical).
- **Intégration du staff médical MDLP dans le staff élargi CNOSF** (prise en charge hébergements et vacations).
- **Application d'un cadre médical identique au Village et à la MDLP** pour l'ensemble des staff médicaux (assurance, diplômes, déclarations, accès...)

BÉNÉFICES

- Offre et qualité de services similaires aux athlètes et staffs de la délégation tricolore.
- Partage des coûts.

PERSPECTIVES

- Reconduction de la collaboration sur les prochains Jeux.

→ CAMP DE BASE

Porteur projet : INSEP

A l'occasion des Jeux de Paris 2024, l'INSEP a exclusivement dédié son site aux équipes de France par l'arrêt des autres activités (formation, activités commerciales (séminaires d'entreprise), visites publiques du site, ouverture centre médical à la patientèle extérieure (sauf centre d'imagerie) ...).

OBJECTIF

Mettre en œuvre les meilleures conditions de préparation aux JOP Paris 2024 pour les équipes de France ayant choisi l'INSEP et être en soutien, en accompagnement durant leur période de compétition en fonction de leurs besoins.

CHIFFRES CLÉS

- Près de **2 000** bénéficiaires (**450** personnes la semaine avant les Jeux) :
 - Olympique : **16** fédérations / **26** disciplines.
 - Paralympique : **7** fédérations / **13** disciplines.
- **140** agents mobilisés.
- **1,15 M€** de fonctionnement (**dont 1 M€** subventionné par la DS).
- **34** projets matériel « réplia » financés par l'Agence nationale du Sport (**1,5M€**).

RENFORCEMENT DES PRESTATIONS

- Offre de restauration élargie aux petits déjeuners, déjeuners et dîners avec suivi renforcé diététiciens (amplitude horaire élargie, accès libre sans limitation de plat et de quantité pour les équipes de France).
- Dispositif de collation par les diététiciens fin de matinée / fin après-midi (majorité produits de récupération).
- Augmentation fréquence nettoyage et changement de draps (tous les 3 jours Vs 1 fois par semaine).
- Centre médical réservé aux équipes de France / Permanence médicale de nuit / Astreinte psychologues les weekends.
- Affectation d'un référent dédié à chaque Equipe de France.

- Service de navettes entre l'INSEP et le village, le club France, gares/aéroports, métro/RER.
- Lieu de rassemblement « La Place » (écran géant, tables et fauteuils en bois, jeux : babyfoot géant, paniers de basketball...) pour suivi des épreuves, partages et animations.
- Renforcement du dispositif de sécurité conformément au décret grand événement qui s'appliquait à l'INSEP (enquêtes administratives préalables à l'entrée sur le site).

L'INSEP PENDANT LES JEUX

- Hébergement d'encadrants d'équipes de France et de partenaires d'entraînement qui n'avaient pas accès au village.
- Camp de base pour deux équipes de France : Basketball 5x5 masculin / Badminton.
- Entraînement sur certaines installations sportives de l'INSEP par certaines équipes de France hébergées au village (Tennis de table, Para natation...).

BILAN

- Retours positifs de la part des encadrants et des sportifs avec valorisation de l'accompagnement par des référents (facilitation du quotidien, interlocuteurs uniques, réponses rapides et efficaces sur tous les champs).
- Succès des prestations proposées (dont la collation organisée sous les tribunes de la hall Maigrot, lieu de vie d'échange dans la journée entre les membres des équipes de France).
- Appréciation de la place, lieu de rassemblement avec retransmissions en direct des épreuves sur grand écran, animations régulières (100 à 200 personnes par jour).
- Valorisation de la quiétude des lieux : espace de verdure, tranquillité, état d'esprit impulsé par les agents, personnels et prestataires (notamment restauration).
- Prolongement de séjour de préparation pendant la période du camp de base par certaines fédérations.

B. INSPIRATION ET GESTION DES ENJEUX

→ DISPOSITIF « INSPIRER »

Porteurs projet : AGENCE NATIONALE DU SPORT / CNOSF / CPSF / INSEP

TEMPS DE PARTAGE

Interventions gracieuses de personnalités inspirantes auprès des équipes de France olympiques et paralympiques, organisées par l'Agence en collaboration avec les fédérations concernées.

CHIFFRES CLÉS

18 temps de partage par des personnalités extérieures.

20 interventions de Claude Onesta lors de stages et rassemblements EFR.

ACTIONS

- **Organisation de temps d'échanges entre les collectifs France (athlètes/staffs) et des experts inspirants** autour de thématiques spécifiques, définies en fonction de leurs besoins, telles que gagner à domicile, gagner aux Jeux, gestion de la pression, dynamique d'équipe/collective...
- **Venue de Claude ONESTA**, Manager Général de la Haute Performance, lors de la préparation terminale des EFR, pour des temps inspirants autour de la spécificité des Jeux, des pièges à éviter et de son expérience en tant que coach.

L'INSEP (Raphael IBANEZ, Thomas PESQUET, ...) et les CREPS / MRP (Ugo MOLLA, Olivier KRUMBHOLZ...) ont également organisé des temps de partage avec l'intervention de personnalités du monde du sport et de l'excellence auprès de leurs populations.

POINTS D'AMÉLIORATION

- Dispositif insuffisamment mobilisé par les fédérations.
- Manque de suivi du dispositif.
- Lancement à anticiper pour favoriser l'intégration dans la planification des fédérations.

PERSPECTIVES

- Mise en place d'une communication plus en amont autour du dispositif
- Clarification des objectifs en amont pour aligner les attentes et optimiser un accompagnement post interventions.
- Enrichissement de la diversité et du nombre d'intervenants
- Questionnement sur la rémunération des intervenants extérieurs

ACTIONS « BLEUES »

Le CNOSF, par l'intermédiaire de la CAHN, a organisé différents événements de cohésion de manière inédite, réunissant des **athlètes aux parcours divers et à différentes étapes de leur carrière**, en vue de **renforcer le sentiment d'appartenance** à l'Equipe de France.

CHIFFRES CLÉS

- **Week-ends Bleus : 250 athlètes** participants.
- **Soirées Bleues : 255 athlètes** participants.
- **Événements Bleus : 40% des athlètes olympiques** participants durant l'olympiade.

ACTIONS

- **7 Week-ends Bleus**, tenus en marge de grands événements sportifs entre 2022 et 2023. Interventions de personnalités inspirantes / Temps de formation et de cohésion. Quarantaine de participants par édition.
- **6 Soirées Bleues**, déclinaisons plus adaptées à l'approche des Jeux, à partir de fin 2023. Temps «inspirants».

BÉNÉFICES

- **Contribution au sentiment d'appartenance** des athlètes à l'équipe de France :
 - Pendant l'olympiade : Tokyo 44% >> Paris 75% (89% pour les athlètes ayant participé à un Événement Bleu).
 - Pendant les Jeux : Tokyo 68% >> Paris 85% (89% pour les athlètes ayant participé à un Événement Bleu).

APPLICATION EQUIPEFRA

Ce projet, développé et piloté par le CNOSF, avait pour ambition de créer une **application « EquipeFra », réservée aux athlètes**, afin de contribuer à **renforcer les liens** entre ces derniers. Un **véritable réseau social**, incluant notamment une fonctionnalité messagerie, qui a aussi été un relais d'informations important en amont et durant les Jeux.

CHIFFRES CLÉS

- **664 athlètes** utilisateurs

MISE AUX COULEURS DES SITES D'ENTRAÎNEMENT

Plus de 40 sites d'entraînement utilisés par les athlètes de l'Equipe de France, privés et publics, ont reçu une subvention de l'Agence pour être mis aux couleurs des Jeux Paris 2024. Ce dispositif a permis aux athlètes et staffs de se plonger dans l'ambiance des Jeux plusieurs mois avant la compétition.

BÉNÉFICES

- **Immersion** dans l'événement favorisée.
- **Renforcement du sentiment d'appartenance** à l'aventure olympique et paralympique.
- **Héritage JOP** pour les publics s'entraînant sur les sites concernés.

LISTE DES SITES

– Etablissements

- INSEP
- CREPS (*Auvergne Rhône Alpes, Dijon, Centre-Val de Loire, Nancy, Reims, Pointe-à-Pitre, Wattignies, Ile de France, Bordeaux, Poitiers, Montpellier/Font-Romeu, Toulouse, Pays de la Loire, Provence Alpes Côte d'Azur, la Réunion*).
- Autres établissements (*L'Ecole Nationale des Sports de Montagne – Centre National de Ski Nordique et Moyenne Montagne, Sport Bretagne, L'école nationale de Voile et des Sports Nautiques, CNSD, L'Association des pôles sportifs du CDFAS du Val d'Oise, L'institut Français du Cheval et de l'Equitation, Centre sportif de Normandie, Centre Régional Jeunesse et Sport de Petit Couronne, Institut martiniquais du Sport, Centre du Sport et de la Jeunesse Corse*).

– Sites entraînements fédéraux

- Centre national de Tir Châteauroux (Tir), Vaires sur Marne (Aviron – Canoë Kayak), Vélodrome National de Saint Quentin en Yvelines (Cyclisme), Pôle France de St Etienne – Antibes – Lyon (Gymnastique), Maison du Hand (Handball), Marcoussis (Rugby), CNE Tennis (Tennis), Pôle France Marseille (Voile), Golf national (Golf).

PERSPECTIVES

- Reproduction sur les prochains Jeux pour maximiser les gains marginaux et l'imprégnation/la visualisation des Jeux pour les athlètes et staff.

⇒ ACCOMPAGNEMENT JUGES ET ARBITRES

Porteur projet : AGENCE NATIONALE DU SPORT

A l'approche des Jeux, l'Agence a souhaité **rassembler, pour la première fois, les juges et arbitres français engagés sur les Jeux Paris 2024 afin de partager leurs problématiques communes et réfléchir ensemble à des pistes de solutions**. Dans cette optique, des webinaires et séminaires ont été organisés.

CHIFFRES CLÉS

- **Webinaire** : 50 à 200 connexions.
- **Séminaire INSEP** (10–11.11.23) : 50 participants.
- **Séminaire INSEP** (07–08.05.24) : 40 participants.

BÉNÉFICES

- Collaboration renforcée et concertation facilitée entre les différents acteurs impliqués.
- Renforcement du sentiment d'appartenance à l'Equipe de France des juges.

PERSPECTIVES

- Reconduction de ces temps dédiés avec la perspective d'héritage.

⇒ DISPOSITIFS MEDIA-TRAINING

Porteurs projet : CNOSF / CPSF

Conscient du caractère unique des Jeux à domicile, notamment de leur impact médiatique, et prenant en compte un besoin exprimé à l'occasion du bilan des Jeux de Tokyo, le CNOSF et le CPSF ont mis en place **un accompagnement médias et réseaux sociaux**.

CHIFFRES CLÉS

- **31 sessions de formation** organisées en amont des Jeux.
- **220 athlètes et cadres** Equipe de France accompagnés.
- **Elaboration de 7 modules** à destination des fédérations olympiques et paralympiques : Media training, Media training "Embedded", Media training en anglais, Interview à froid, Interview à chaud, Communication de crise, Maîtrise des réseaux sociaux.

POINTS D'AMÉLIORATION

- Lancement tardif de cet accompagnement Media–Training.

PERSPECTIVES

- Reconduction de ce dispositif plus en amont des JOP.

➡ BILLETTERIE ADDITIONNELLE ATHLETES ET STAFFS

Porteurs projet : CNOSF / CPSF

Afin de permettre aux membres de l'Equipe de France d'être suivis et encouragés par leur entourage durant leurs compétitions, un dispositif de billetterie exceptionnel, aussi complexe qu'ambitieux, a pu être déployé par le CNOSF et le CPSF, avec le concours du Ministère des Sports, de l'Agence, de Paris 2024 et des fédérations.

Billets offerts (en complément des programmes traditionnels du CIO – notamment Athletes' Friends and Family) :

- **ATHLETES : 4 x billets par session et par athlète** sur l'intégralité de son parcours
- **ENCADREMENT : volant de billets** mis à disposition des directions techniques nationales fédérales

CHIFFRES CLÉS

- **Jeux Olympiques** : 11 700 billets sur 382 sessions (70% pour les athlètes, 30% pour les encadrants).
- **Jeux Paralympiques** : 4 812 billets (73% pour les athlètes, 27% pour les encadrants).
- **650 référents billetterie** (athlètes et DTN)

PERSPECTIVES

- Reconduction de ce dispositif sur les Jeux Alpes 2030 en tant que réponse unique à de fortes attentes des staffs et athlètes sur des Jeux en France.

➡ CLUB FRANCE

Porteurs projet : CNOSF / CPSF

Pour la première fois, **le CNOSF et le CPSF se sont associés pour opérer ensemble un Club France** au concept inédit et audacieux, qui se voulait non seulement être la **maison de l'Equipe de France**, mais aussi un **lieu de fête ouvert à tous**, rassemblant les Français.

CHIFFRES CLÉS

- **27 jours d'exploitation.**
- **Jeux Olympiques** : 610 000 entrées.
- **Jeux Paralympiques** : 235 000 entrées.
- **65 athlètes individuels / 32 équipes célébrés** dans la Grande Halle ou sur la pelouse
- **2600 proches athlètes accueillis** (familles, amis, partenaires entraînement...).
- **168 athlètes accompagnés dans leur parcours Médias.**

VÉRITABLE SUCCÈS POPULAIRE

Accueil de 845 000 personnes (610 000 : Jeux Olympiques / 235 000 : Jeux Paralympiques) venues fêter le sport et les athlètes français médaillés à l'occasion de célébrations désormais iconiques.

VÉRITABLE LIEU DE VIE POUR L'ÉQUIPE DE FRANCE

Espace privilégié de retrouvailles entre les membres de l'Équipe de France et leurs proches (un salon dédié aux athlètes et à leur entourage a été accessible durant la période olympique) tout en permettant de profiter de l'atmosphère sans pareil des Jeux.

→ CARRES DES SUPPORTERS

Porteurs projet : CNOSF / CPSF

Le programme Allez les Bleus, construit par le CNOSF, le CPSF, Paris 2024 et le Ministère des Sports dans le cadre des « carrés des supporters », aura constitué l'une des grandes réussites de ces Jeux en alimentant **une ferveur historique dans les tribunes de 994 sessions, grâce à plus de 180 000 supporters** emmenés par une communauté de 1000 leaders d'ambiance.

Un dispositif au service de la performance de l'Équipe de France, mais aussi plus globalement de la fête populaire que se voulaient être les Jeux de Paris 2024, qui a su rapidement gagner la reconnaissance unanime de l'ensemble des acteurs — et en premier lieu des athlètes !

CHIFFRES CLÉS

- **994** sessions.
- **180 000** supporters.
- **1000** leaders d'ambiance.

PERSPECTIVES

- Pérennisation de cette communauté de supporters, du lien entre les français et leurs athlètes, comme priorité du mouvement sportif, dorénavant légataire du Club Paris 2024.
- Intégration de la dimension hiver avec Milan–Cortina 2026 et les Alpes Françaises 2030 en ligne de mire.

C. GESTION FONCTIONNELLE DE LA DELEGATION

→ PROCESSUS D'ANNONCES DES SELECTIONS

Porteurs projet : AS DTN / CAHN

Dans le cadre du dispositif Gagner en France et sous l'impulsion de la Commission des Athlètes de Haut-Niveau (CAHN) du CNOSF, des recommandations ont été émises pour **renforcer la transparence et la communication des sélections d'athlètes**. Il a été jugé essentiel de prioriser la clarté à chaque étape, –de l'élaboration des critères jusqu'à l'annonce–, et d'informer les athlètes en premier lieu. L'intégration des modalités d'annonce dans les parcours de sélection et l'ajout de temps explicatifs ont également été encouragés, pour permettre aux athlètes de discuter de leur progression et des pistes d'amélioration.

PERSPECTIVES

- Formalisation d'un processus de validation avec une transmission d'informations bien en amont des séances, et une position et un périmètre d'action de la commission revisités.
- Augmentation du nombre de CCSO afin d'offrir une meilleure agilité dans la planification des fédérations.
- Amélioration de la collaboration entre les parties-prenantes.

→ GESTION DES ACCREDITATIONS

Porteurs projet : CNOSF / CPSF / AS DTN

JEUX OLYMPIQUES

CHIFFRES CLÉS

- **3 556** personnes inscrites en liste large / **1 342 personnes au moment de l'inscription définitive** de la délégation française.
- **622 athlètes olympiques sélectionnés** inscrits le 11 juillet 2024 (portés à **598** après forfait de 4 athlètes et non sollicitation de 29 d'entre eux).
- **623 cadres accrédités dédiés à la performance** (720 au total).

BÉNÉFICES

- **Accroissement significatif des inscriptions** au regard des quotas obtenus grâce au statut de pays hôte.
- **Accroissement significatif du nombre d'accréditations distribuées pour la performance**, directement lié à plusieurs facteurs spécifiques de la tenue des Jeux en France.
- **Optimisation des transferts d'accréditations** au jour et à l'heure près avec augmentation du staff dédié du CNOSF.
- **Optimisation de l'accompagnement autour des athlètes** avec création de nouvelles accréditations (welfare, safeguarding officers...).

PERSPECTIVES

- Réflexion sur l'emploi des guest pass et priorisation sur la performance et les familles (impossibilité de cumul au regard des quotas restreints CIO accentués par l'espace Parentalité au Village).
- **Inscriptions en liste large** : Plateforme de recueil de données et consentements sur la base d'une construction d'un processus commun entre les différentes entités (inspiration de l'outil SDH dédié au criblage des acteurs du camp de base et de la Maison de la performance.).

JEUX PARALYMPIQUES

Dans le cadre très règlementé et contraint, imposé par l'IPC et le CIO, des groupes de travail ont été mis en place pour optimiser la répartition des accréditations relevant de l'encadrement par fédération, en répondant à une logique d'optimisation de la performance. Une cellule de coordination a ainsi été mise en place, composée du Directeur des sports et du responsable du Pôle Paralympique du CPSF, ainsi que du Manager du dispositif Gagner en France, en coordination avec le manager de la performance paralympique de l'Agence.

La gestion des accréditations reste sous l'autorité pleine et entière du CPSF mais les arbitrages d'attribution ont été ainsi éclairés de l'expertise performance portée par l'Agence.

CRITÈRES POUR ATTRIBUTION ACCRÉDITATIONS

- **Priorité 1 : Nature des besoins d'assistance** liés aux handicaps des athlètes sélectionnés ;
- **Priorité 2 : Enjeux de performance**. La médaillabilité par discipline et par athlète sera au centre des arbitrages. Les disciplines avec des chances de médaille d'or seront prioritaires sur les autres ;
- **Priorité 3 : Historique du nombre d'accréditations** affectées à chaque fédération lors des précédentes éditions.

BÉNÉFICES

- **Réponse aux besoins de la délégation** en terme de qualité et de nombre d'accréditations (haut niveau de satisfaction).
- **Augmentation du nombre d'accréditations et avantages** (arrivées tardives, tuilage des accréditations entre la 1ère et la 2e semaine) par le statut de pays hôte.
- **Optimisation et sécurisation de la répartition, du suivi et de la redistribution des accréditations transférables** suite mise en place outil dédié à la gestion des accréditations (collaboration SDH-CPSF).

PERSPECTIVES

Forte mobilisation pour offrir la plus grande agilité possible tout en gardant en tête que les prochains Jeux à Los Angeles ne permettront pas de bénéficier des mêmes conditions.

⇒ HONORABILITE

Porteur projet : *DIRECTION DES SPORTS*

Face aux enjeux sociétaux et à la conformité du respect des dispositions réglementaires s'appliquant aux encadrants sportifs, il a été décidé de s'assurer **du contrôle des qualifications et de l'honorabilité des entraîneurs accrédités** dans le cadre d'une collaboration Etat/CNOSF/CPSF.

En complément, le CNOSF a repensé sa manière d'assurer l'intégrité de sa délégation, avec une attention particulière portée aux **enjeux de prévention et de sensibilisation** (formations, GAD, acte d'engagements personnels, diffusion d'outils de sensibilisation) avec notamment la mise en place, durant les Jeux, de **processus repensés**, autour de quatre « référents bien-être » intégrés à l'équipe du CNOSF et d'une commission de contrôle des engagements personnels.

CHIFFRES CLÉS

- **334 situations vérifiées :**
 - **222** encadrants olympiques.
 - **112** encadrants paralympiques.
- **100% de l'encadrement en règle (Vs 76% à Tokyo).**

POINTS D'AMÉLIORATION

- Charge administrative parfois ressentie par les fédérations.

PERSPECTIVES

- Reconduction de l'exemplarité affichée sur Paris 2024 pour chaque édition olympique et paralympique.

HÉBERGEMENT HORS DU VILLAGE

Porteur projet : AS DTN

Les fédérations ayant fait le choix sportif d'un hébergement en dehors des dispositifs ont été sensibilisées aux enjeux liés, en particulier celui de la sécurité.

Certaines fédérations, logées hors des dispositifs le temps de leur compétition, ont pu, selon leur souhait, être hébergées au Village partiellement pour bénéficier de cette expérience.

CHIFFRES CLÉS

- **Délégation Olympique :**
 - **453** athlètes et **283** encadrants ont dormi au moins une nuit au village.
 - **165** athlètes et **347** encadrants ont été logés en dehors.
 - **25** lieux d'hébergements différents, dont **3** Villages / **10** hébergements contractualisés par le CNOSF / **12** hébergements en dehors des dispositifs.
- **Délégation Paralympique :**
 - Seul le paracyclisme a choisi un hébergement en dehors du village (proximité direct du Vélodrome National de Saint-Quentin en Yvelines).

BÉNÉFICES

- Flexibilité accrue particulièrement appréciée par les fédérations.

PERSPECTIVES

- Construire et mesurer collectivement l'impact et la faisabilité de tels projets, notamment sur les champs sécuritaires et financiers, afin de ne pas perdre en efficacité.

PERMANENCE DE VEILLE ET D'ALERTE (PVA)

Porteur projet : DIRECTION DES SPORTS

Il a été décidé de créer un « guichet unique », sous la coordination de la DS et regroupant les principales institutions de l'écosystème sportif (DIJOP/CAB MS/COJOP/ANS/CNOSF/CPSF/INSEP/BCOMJS) afin de faciliter la transmission, le partage et le traitement d'informations, fiabilisées et actualisées, prioritairement celles à caractère sensible, impliquant ou impactant la délégation française.

OBJECTIF

- Créer les conditions et partager les voies et moyens de la résolution immédiate et coordonnée de tout sujet sensible avec risque médiatique concernant la délégation française.
- Accompagner, à la demande, les fédérations sportives et les établissements publics du sport sur des besoins d'expertise en sécurité et/ou en sûreté.

MISSIONS

- Faire le lien entre le Centre National de Commandement Stratégique (CNCS) mis en place pour les JOP au sein du Ministère de l'Intérieur et des Outre-mer (MIOM), le directeur de cabinet du MSJOP et l'écosystème sportif (DTN et établissements) et d'assurer la remontée et la transmission d'informations importantes susceptibles d'avoir un impact sur la délégation française.
- Connaître et centraliser tout fait sportif en lien avec les équipes de France durant la période des JOP (dopage, signalement....) avec mise en place d'une adresse mail spécifique pva@sports.gouv.fr et une boucle TCHAP.

CHIFFRES CLÉS

- 16 agents mobilisés toutes institutions confondues.

Jeux Olympiques :

- **21 sessions** de 30 minutes.
- **3 situations contentieuses** partagées, toutes liées aux règles de sélection.
- **Affaires sensibles** suivies : 5 cas présumés de violence (1 cas athlète / 4 cas encadrants ou officiels) / 2 cas de suspicions de dopage / 1 dossier laïcité / 1 atteinte potentielle à la règle 50 / 1 alerte sur les règles relatives aux paris sportifs.

Jeux Paralympiques :

- **14 sessions** de 30 minutes.
- Aucune affaire contentieuse.
- **Affaires sensibles** suivies : 2 situations pour non-respect de la règle 50 / 2 autres sur le volet éthique, ayant donné lieu à l'exclusion d'un membre de la délégation française.
- **2 disciplines** ont fait l'objet d'une attention particulière au regard des conditions météorologiques, en lien avec l'organisation.
- Quelques collectifs ont nécessité une vigilance commune sur la réaction des athlètes et de leur encadrement, suite à des résultats sportifs décevants.

BÉNÉFICES

- Collaboration exemplaire entre les parties prenantes, fondée sur la transparence des échanges dans un climat de confiance, permettant une gestion préventive et collaborative des faits sportifs potentiellement médiatisés.
- Le « guichet unique », qui a guidé la mise en place de la procédure de veille et d'alerte, a démontré son efficacité.

PERSPECTIVES

- Reconduction de la mutualisation des compétences dans le respect des responsabilités de chacune des institutions parties prenantes, au sein d'une cellule dédiée, dans un format allégé et circonstancié (forte mobilisation d'agents sur Paris 2024, dont ce n'était pas la seule mission).
- Reconduction de la mobilisation d'expertises reconnues, temporaires et extérieures à « l'écosystème sportif », dans le domaine de la sécurité et de la sûreté, selon le besoin considéré, afin d'optimiser la trajectoire de performance de la délégation française.
- Partager bien en amont d'une prochaine édition JOP les enjeux à caractère éthique impliquant la délégation française.

COLLABORATION AVEC UN OFFICIER DE LIAISON

Porteur projet : *DIRECTION DES SPORTS*

Un conseiller du MIOM, Alain Winter, commissaire général de police, a été mis à disposition auprès de l'Agence nationale du Sport du 7 juillet au 11 août.

PERSPECTIVES

- Reconduction de la mobilisation d'expertises reconnues, temporaires et extérieures à « l'écosystème sportif », dans le domaine de la sécurité et de la sûreté, selon le besoin considéré, afin d'optimiser la trajectoire de performance de la délégation française.

DÉCRET GRAND ÉVÈNEMENT ET PROCESSUS DE CRIBLAGE

Porteur projet : *DIRECTION DES SPORTS*

Les sites de l'INSEP et de la Maison de la performance ont été inscrits dans le **décret Grand événement** impliquant un criblage préalable de tous les publics accueillis sur les sites considérés. Le décret a pris effet pour l'INSEP, du 8 juillet au 4 septembre 2024, et pour la MDLP, du 23 juillet au 11 août 2024.

CHIFFRES CLÉS

- 8 892 personnes criblées par les services de la PP (1 651 athlètes / 2 123 cadres / 1 337 invités / 2 538 prestataires / 906 presse / 161 partenaires / 176 autres). 17 cas ont été jugés incompatibles.

BÉNÉFICES

- Facilitation de la procédure entre les deux entités (INSEP / MDLP) et suivi plus aisé allant du criblage à la gestion des accès grâce notamment à un outil commun développé par le Sport Data Hub, mutualisé entre l'Agence et l'INSEP.

POINTS D'AMÉLIORATION

- Difficultés dans la mise en œuvre opérationnelle du criblage, liées au nombre de personnes considérées.

PERSPECTIVES

- La mise en œuvre du « criblage » à l'INSEP et de toutes les mesures correctives prises durant les JOP de Paris 2024 dans les établissements publics du sport sont de nature à permettre de renforcer durablement la sécurité des sites et la protection des publics accueillis. Un bilan spécifique méritera d'être établi en ce sens.

➡ ORGANISATION HEBERGEMENT ATHLETES APRES FIN DE COMPETITION

Porteur projet : CNOSF

Dans une logique d'optimiser l'expérience olympique de la délégation, le CNOSF a mobilisé des moyens d'hébergement complémentaires afin de **permettre aux athlètes ayant terminé leur compétition de continuer à vivre les Jeux**. Trois hôtels avaient ainsi été réservés en prévision, auxquels des chambres de l'hôtel Pleyel ont été ajoutées, en réponse au succès de ce dispositif.

CHIFFRES CLÉS

- **181 athlètes** qui n'étaient plus au village ont pu être hébergés.
- **15 fédérations** ont permis à leurs athlètes de continuer l'aventure, une fois leur compétition terminée — Aviron, Canoë, Cyclisme, Escrime, Golf, Hockey sur gazon, Judo, Natation, Rugby, Surf, Tir à l'arc, Tir, Volley, Basket, Gymnastique.

➡ PARENTALITE DES ATHLETES

Porteurs projet : CNOF / CPSF / AGENCE NATIONALE DU SPORT

Sujet prioritaire porté par la Ministre des Sports, Amélie Oudéa–Castera, la parentalité a été au cœur des préoccupations de la délégation française.

En amont des Jeux, l'Agence a accompagné, via des aides personnalisées d'un total de plus de 200 000€, **27 athlètes, 13 femmes et 14 hommes**, sur cet enjeu spécifique.

JEUX OLYMPIQUES

Afin de permettre aux membres de la délégation olympique de **concilier leur expérience olympique à leur vie de famille**, le CNOF a mis en place deux dispositifs inédits :

- **Aménagement d'un espace « parentalité » de 100m²** (hôtel Pleyel), à proximité immédiate du Village. 34 membres de l'Equipe de France ont pu retrouver leurs enfants.
- **Facilités d'hébergement**, à proximité du Village, **pour les mères allaitantes**.

JEUX PARALYMPIQUES

- CPSF : En collaboration étroite avec la Fédération Française Handisport, qui en a assumé les aspects logistiques, prise en charge d'un hébergement à l'INSEP pour une athlète, sa fille et son mari, à sa demande.
- Contribution de l'Agence dans le financement de la crèche de l'INSEP à hauteur de 25 000 € pendant la période du Camp de Base.
- Programme Pampers : outil privilégié du CPSF pour répondre aux demandes des sportifs.

POINTS D'AMÉLIORATION

- Mise en place tardive du dispositif par l'IPC.
- Cible distincte entre le programme IPC (enfants de moins de 4 ans) et le programme CPSF (enfants de moins d'un an).
- Problématique d'accès village : si les accès fournis aux proches des athlètes par ce programme se limitaient logiquement à la zone internationale, la porosité des contrôles d'accès à l'intérieur du village a pu permettre à certains de se rendre en zone résidentielle.

PERSPECTIVES

- Réflexion autour de la pertinence de proposer un dispositif alternatif, à l'intérieur du village, si reconduction du programme Pampers par l'IPC.

CONCLUSION

Alors que se profilent les prochains grands rendez-vous olympiques et paralympiques, le **bilan du dispositif « Gagner en France »** met en évidence une **dynamique inédite de coopération, d'innovation et de performance au service du sport français**.

Les Jeux de Paris 2024 ont démontré la pertinence d'une approche qui a su mobiliser et coordonner efficacement les institutions sportives autour d'un **objectif commun : l'excellence et la réussite des athlètes**. Plus qu'un simple programme, Gagner en France constitue désormais un **héritage stratégique pour le sport de haut niveau en France**.

UNE AMBITION PÉRENNE : GAGNER AUX JEUX

Forts de cette expérience et conscients des défis à venir, tous les acteurs s'accordent sur la nécessité de **pérenniser ce dispositif pour les échéances futures** : Milan-Cortina 2026, Los Angeles 2028, les Alpes françaises 2030 et Brisbane 2032.

Toutefois, ce modèle doit évoluer pour s'adapter aux nouvelles réalités internationales. C'est dans cette perspective qu'il est proposé que « Gagner en France » devienne **« Gagner aux Jeux »**, affirmant ainsi une **ambition de performance au-delà de nos frontières**.

LES ENSEIGNEMENTS DE PARIS 2024

La **structuration du travail collectif, la mutualisation des ressources et l'optimisation des moyens** constituent des **leviers déterminants pour assurer le succès des Jeux à venir**. Le défi est désormais d'ancrer cette gouvernance collaborative et proactive en renforçant les synergies entre institutions et en facilitant la mise en œuvre de projets communs. Ce travail concerté doit nous permettre une **réactivité optimale face aux besoins des athlètes, des staffs et des fédérations**, garantissant ainsi une préparation toujours plus performante et adaptée aux exigences du très haut niveau.

VERS UNE ORGANISATION RENFORCÉE ET UNE ANTICIPATION ACCRUE

Pour aller plus loin, il apparaît essentiel de **clarifier et renforcer les rôles et missions de chaque entité**, afin d'optimiser les responsabilités et d'assurer une coordination fluide. Dans cette continuité, l'Agence nationale du Sport, qui a coordonné ce programme, souhaite proposer de **nouvelles modalités d'organisation et de fonctionnement**, avec **trois objectifs majeurs** :

- **Renforcer les synergies entre acteurs**, en favorisant une approche intégrée et efficiente ;
- **Clarifier les missions de chacun**, pour éviter les redondances et améliorer la complémentarité des interventions ;
- **Optimiser les processus de communication**, garantissant une meilleure circulation des informations et une prise de décision plus agile.

ANTICIPER DÈS MAINTENANT LES JEUX DE DEMAIN

L'analyse des programmes des nations concurrentes nous démontre que les dispositifs similaires focalisés sur les Jeux nécessitent une **anticipation stratégique dès J-6 ans**. À ce titre, si nous avons déjà engagé les réflexions et les **actions nécessaires pour Milan-Cortina 2026**, il est **primordial de porter immédiatement la stratégie collective des Alpes 2030**. De même, si Los Angeles 2028 constitue une échéance prioritaire, Brisbane 2032 doit déjà être intégré à notre feuille de route dès 2026, afin d'assurer une **préparation optimale et compétitive face aux meilleures nations**.

UN CAP CLAIR VERS L'EXCELLENCE

Paris 2024 a été une formidable démonstration du potentiel du sport français lorsqu'il bénéficie d'un cadre structuré, ambitieux et coordonné. Maintenant, il s'agit de capitaliser sur cet élan pour inscrire durablement la France parmi les grandes nations olympiques et paralympiques. **Avec une approche renforcée, une planification rigoureuse et une mobilisation collective sans faille, « Gagner aux Jeux » doit devenir un véritable levier de la haute performance, permettant aux athlètes français d'aborder chaque échéance avec les meilleures chances de succès**.

L'enjeu est clair : **construire un modèle collaboratif durable et performant, capable d'accompagner les générations futures vers l'excellence**.

AMBITION BLEUE

